QU'ON SE LE DISE...

Commune d'Aspres-sur-Buëch

Janvier 2022

Que cette nouvelle année vous apporte surtout la santé
et aussi le bonheur et l'accomplissement de vos rêves.
Qu'elle soit marquée enfin par l'arrêt de l'épidémie.
Regardons la avec espoir et courage
et avec un sentiment de solidarité
dont nous avons tant besoin.

Francoise PINET, votre maire

Les échos du Conseil Municipal

Réunion du 25 Novembre 2021

Tous les conseillers présents sauf Justine MILLON (pouvoir à Gilles TOURTET), Laura ROUX (pouvoir à Françoise PINET), Patricia CARRARA (pouvoir à Jean-Claude SOREIL).

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE VERS LE HAMEAU D'AIGUEBELLE – DEMANDE DE SUBVENTION

Cette extension permettra, en premier lieu, de garantir la qualité de l'eau utilisée pour toutes les opérations liées au fonctionnement de l'abattoir de Monsieur Eric ROUX et donc de pérenniser son exploitation conformément aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé. De plus, le hameau d'Aiguebelle est le seul hameau restant non connecté au réseau d'eau potable.
Trois scénarios ont été proposés par le bureau d'études CLAIE pour l'extension de ce raccordement.
Après examen de ces trois scénarios le conseil municipal valide le scénario 3B suivant :

- Raccordement sur le réseau de distribution à l'extrémité du quartier du Peyssier (Chemin des glacières) avec passage sur la route communale, et arrêt de l'extension après le pont d'Aiguebelle. L'exploitant agricole et propriétaire de l'abattoir dispose de terrains contigus depuis la route communale après le pont sur le Buëch jusqu'à l'abattoir et pourra donc poser à sa charge un branchement (environ 350 ml) afin de répondre à son besoin immédiat. Les autres habitations du hameau d'Aiguebelle pourront éventuellement être desservies plus tard dans le cadre d'une deuxième phase de l'extension de ce réseau sous la route communale jusqu'au hameau d'Aiguebelle « Bas ».

Le coût total de ce scénario s'élève à 159 680 € HT (études comprises). Un dossier de demande de subvention sera déposé au titre de la DETR.

↳ REFECTION DU RESEAU D'EAU POTABLE ET DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT - CARREFOUR DU QUARTIER DU SERRE GRAS ET DE LA RD1075

La canalisation du réseau d'eau potable et celle du réseau d'assainissement sous la RD1075 au niveau du carrefour menant au quartier du Serre Gras est vétuste et présente des fuites. Une intervention a eu lieu en urgence suite à une fuite ayant entrainé le soulèvement de la chaussée de la RD1075 et une rupture. Le renouvellement de cette partie des conduites s'avère indispensable et urgente.
Une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du département est sollicitée afin de limiter l'autofinancement à charge de la commune.
Montant total de l'opération 30 000 € HT.

- Agence de l'Eau 30 % 12 000 €
- Département 15 % 6 000 €
- Autofinancement 55 % 22 000 €

Plusieurs autres délibérations concernant des demandes de subvention au titre de 2022 ont été adoptées pour permettre la réalisation de différents travaux. L'inscription au budget des opérations concernées dépendra des réponses données par les financeurs sollicités et de la capacité financière de la commune.

↳ INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR DANS LE LOGEMENT COMMUNAL AVENUE DE LA GARE

Une subvention au Département à hauteur de 30 % de la dépense est demandée au titre de la rénovation énergétique des logements communaux est sollicitée.

↳ CHANGEMENT DES FENETRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE, DE LA SALLE DU CONSEIL ET DE LA SALLE DES ELUS - BUREAUX DU SERVICE ACTIONS/JEUNESSE

Montant de la dépense HT :
- Locaux de la commune : 6 041.67 € HT
- Locaux du service Actions/ Jeunesse : 4 291.67 € HT
→ Total : **10 333.34 € HT**
Demande de subvention auprès du département : 7 233.33 € soit 70 %

↳ DECISIONS MOFICATIVES DU BUDGET 2021

- Reconstruction du pont du Barry : subvention acquise du département 17 000.00 €
- Aménagement du quartier du Parc : Avenant n°1 à passer avec le syndicat Mixte d'Energie des Hautes-Alpes (la contribution financière de la commune passe de 21 288.71 € à 23 014.48 €, soit une différence de + 1 725.77 €)
- Acquisition de nouveaux logiciels pour le secrétariat de mairie : (nouvelle nomenclature comptable M57) Coût du devis 3 640.00 € TTC.

↳ CONVENTION D'ADHESION AUX CONTRATS D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES

La commune a renouvelé son contrat d'adhésion avec le centre départemental de gestion pour assurer la couverture des risques statutaires pour l'ensemble de ses agents. En outre, ce contrat garantit les risques financiers encourus par la collectivité en cas d'absence de son personnel dûe à la maladie, aux accidents et à l'invalidité.

↳ CONVENTIONS RELATIVES AU SERVICE ACTIONS/JEUNESSE

- Animation des ateliers théâtre pour l'année scolaire 2021-2022 (Compagnie de théâtre Liquidation Totale).

- Mise à disposition d'un animateur sur les activités du collège de Veynes (Atelier théâtre Impro et activités et sorties dans le cadre des animations des internes du collège).

ACTIONS/JEUNESSE : AVENANT AU CONTRAT « PARCOURS, EMPLOI, COMPETENCE

Depuis le 1er janvier 2021 un agent a été recruté dans le cadre des parcours emploi compétence. Une augmentation du nombre d'heures hebdomadaires de cet agent de 28 heures à 35 heures permettra de faire face au surcroît d'activité du service. Actuellement le salaire brut est pris en charge par l'Etat à hauteur de 65 % pour 20 heures hebdomadaires. Dans le nouveau dispositif, 30 heures sur 35 seront prises en charge.

Rétrospectives 2021

Aménagement du quartier du parc

- Redéfinition des espaces publics, des voiries, des cheminements, des stationnements, de la circulation douce en renforçant la centralité et en apportant une meilleure sécurité aux usagers du territoire.
- Installation de nouveaux jeux d'enfants.
- Démarrage des travaux en mars avec la démolition de la maison Albrand puis poursuite des travaux en août.

➢ **Travaux sur le réseau d'assainissement d'élimination des eaux parasites afin d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration**

- Création d'un poste de refoulement pour le quartier du Peyssier, valorisation du réseau gravitaire actuellement inutilisé entre le déversoir d'orage du village et l'ancienne usine et reprise du réseau à l'identique entre l'usine et le poste de refoulement de la Rabière.
- Démarrage en mai.

➢ **Sécurisation des réservoirs d'eau potable**

- Mise en place d'une télésurveillance sur l'ensemble des ouvrages (réservoirs, stations UV), fourniture et pose d'un contact anti intrusion et d'un capteur de niveau, installation d'un central de télégestion en mairie.
- Réalisation en mai

➢ **Réfection du pont sur le Barry**

- Mise en place d'enrochement et installation d'un cadre béton préfabriqué
- Réalisation au printemps

➢ **Travaux d'entretien de la voirie**

- Pose d'un enrobé sur la rue de la Mal chaussée au Serre Gras et sur l'avenue du Pré du Barry et remise en état de l'impasse du chevalet (chemin menant à la propriété de Madame et Monsieur Gibelli).
- Travaux réalisés en avril

➢ **Ouverture et exploitation de la piscine du chevalet**

- Travaux de remise en état des bassins, des bâtiments et des extérieurs, entretien journalier du site (nettoyage, désinfection, contrôle de la qualité de l'eau), vérification du PASS sanitaire aux entrées.
- Réalisation de juin à aout.

➢ **Travaux d'entretien sur la butte du monument aux morts**

- Elagage et débroussaillage
- Travaux en novembre

noël

Si les enfants sont allés à la rencontre du Père Noël, l'équipe municipale s'est rendue au domicile des ainés (les plus de 80 ans) pour leur porter un joli colis de Noël.

68 belles boîtes (réutilisables à souhait) composées de délicieux mets de nos régions ont été distribuées aux ainés.

92 cadeaux et ballotins de Noël ont été préparés pour les enfants.

Les enfants
de l'accueil de loisirs
ont profité de cet instant magique.

Un aperçu des projets de 2022

Globalement…

Plusieurs opérations d'investissement sont déjà programmées, il s'agit essentiellement de suite d'opérations avec des plans de financement acquis (subventions notifiées) :

- Réhabilitation du court de tennis.
- Aire de stationnement de la rue des jardins.
- Aménagement du quartier du parc (fin des travaux).
- Travaux d'élimination des eaux claires (fin des travaux).
- Achat de matériel informatique pour l'école.

D'autres opérations sont projetées pour 2022 avec des demandes de subvention transmises aux différents financeurs à savoir l'Etat, la Région et le Département.

- Installation d'une pompe à chaleur dans un logement communal.
- Changements des fenêtres des locaux de la mairie (secrétariat, salle des élus et du conseil, bureaux du service Actions/Jeunesse).
- Extension du réseau d'eau potable vers le hameau d'Aiguebelle.
- Mise en place d'un chauffage à granulés bois dans l'entrepôt communal de la zone artisanale de La Condamine.

A l'école, 2022 sera l'année du numérique !!!

Cette année, les trois classes de l'école primaire (CP au CM2) vont se doter d'outils numériques afin de familiariser nos enfants à l'apprentissage par le numérique et de les accompagner à la prise en main des matériels et des ressources.
Notre commune s'est donc portée volontaire à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Education Nationale et s'est engagée à concrétiser ce projet courant 2022.
En étroite collaboration avec la direction de l'école et le responsable informatique de la circonscription, nous avons programmé d'acquérir et d'installer des équipements (vidéoprojecteurs, PC portables, renforcement des réseaux internet et électriques…) ainsi que des ressources (logiciels éducatifs…) à hauteur de 11 400 euros TTC dont 3 600 euros TTC investis sur les fonds propres communaux, le reste étant l'octroi de la subvention gouvernementale dans le cadre du « Plan de Relance » (70% pour le volet « Equipements » et 50% pour le volet « Ressources »).

Il importera à nos enfants de s'approprier cette technologie qui sera indispensable dans leur cursus étudiant ainsi que dans leur vie future. Nous sommes le gage de cet apprentissage car sans matériels ni supports, plus difficile seraient leurs réussites scolaire et sociale dans leur avenir.
Félicitons-nous de cet engagement pour l'accomplissement de nos enfants.

A l'accueil de loisirs…

L'année 2021 s'est terminée, et elle restera malgré tout une très bonne année pour l'accueil de loisirs du Service Actions Jeunesse de la Mairie. Les animateurs se sont en effet adaptés pour faire vivre aux enfants des activités riches et variées tout au long de l'année et nous avons enregistré une fréquentation record ! L'équipe d'animation tient d'ailleurs à remercier les familles et les enfants pour leur confiance malgré des conditions sanitaires plus difficiles pour tout le monde.
L'année 2022 quant à elle commence sous de bons auspices car les 5 sorties ski que nous organisons au Dévoluy les mercredis de la première période affichent déjà complets ! L'occasion de découvrir les joies des sports d'hiver pour des enfants n'en ayant pas forcément l'occasion en famille.
L'équipe d'animation prépare d'ores et déjà de nombreux projets tout au long de l'année pour accueillir vos enfants et leur faire vivre une foule d'expériences enrichissantes. Tout cela sera dévoilé petit à petit au fil des programmes d'activités distribués par le biais de l'école, guettez le cahier de liaison de vos enfants !

Toute l'équipe du service Actions Jeunesse vous souhaite une nouvelle année pleine d'animation de joie et de bonne humeur !

Meilleurs Vœux à tous !

Sophie (3-5 ans) - 06.42.84.03.00
Benjamin et Marija (6 – 11 ans) - 07.85.55.87.71
ou 04.92.58.79.63
Nicolas (ados) - 06.42.84.03.01

alsh@actionsjeunesse.fr
www.actionsjeunesse.fr

Informations diverses

Urbanisme

Mes démarches en ligne sur le Guichet Numérique !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau service en ligne au sein de votre commune, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.
Désormais, grâce à ce nouveau service accessible à tous (particuliers et professionnels) gratuitement, les demandes d'urbanisme (*permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme…*) peuvent être déposées sous forme numérique.
Alors qu'il était auparavant nécessaire d'effectuer le dépôt de ses dossiers uniquement sur papier, en mairie et aux jours et heures d'ouverture au public, il sera à présent possible de le faire en ligne 24/24 heures et 7/7 jours, et de suivre l'instruction en temps réel.

⇨ **Mes démarches en ligne**
Ce portail sera accessible à partir du 1er janvier 2022 à l'adresse suivante :

https://urbanisme.geomas.fr/gnau

Depuis votre espace personnel, vous pourrez déposer votre demande de permis de construire ou de déclaration préalable et échanger avec l'administration.

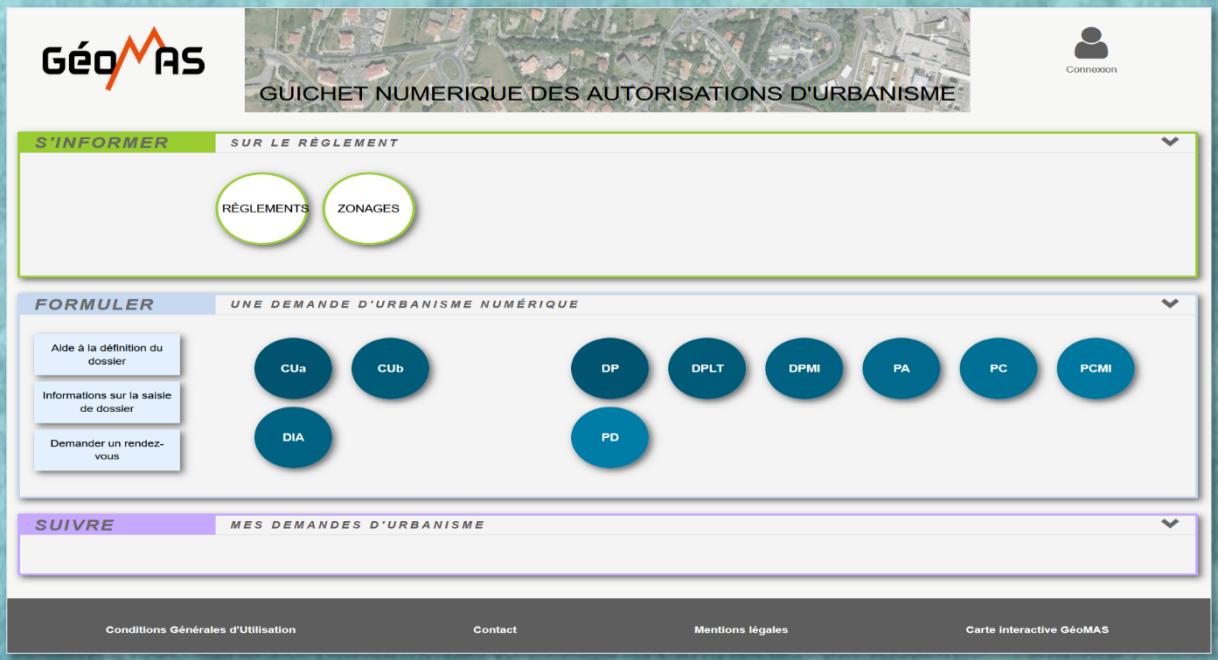

Chaque échange générera un accusé de réception et une mise à jour de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'évolution de votre demande en temps réel.

⇨ **La fin du papier ?**
Non, le Guichet Numérique est un service en plus et répond à une obligation légale relative au droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique (SVE).
Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie, ou de l'adresser par voie postale.

Votre facture de consommation d'eau

Certains d'entre vous ont reçu une facture sans talon optique. Le paramétrage sera corrigé sur les prochaines. En attendant, vous pouvez nous contacter pour en avoir une aux normes.
Certains d'entre vous qui ont déjà payé la facture d'abonnement 2021 ont reçu un rappel ; il convient de le signaler au secrétariat de mairie sans attendre.

Merci de votre compréhension.

Info Travaux
Ligne Inter-Régionale SNCF
Gap - Grenoble

A partir du 2 janvier et jusqu'au 11 décembre 2022, la SNCF Réseau effectue des opérations de renouvellement de voie et de confortement des ouvrages d'art et de parois rocheuses sur le tronçon Vif – Aspres-sur-Buëch. L'usure de la voie, due à son vieillissement, ne permet plus de garantir, par des méthodes d'entretien classiques le niveau de performance attendu sur le réseau ferré. Ces travaux de régénération sont nécessaires pour rétablir et maintenir les circulations ferroviaires sur cet axe et ont pour objectif de sauvegarder l'exploitation de la ligne. Sur le chantier, tout est fait pour limiter autant que possible les nuisances liées à ces travaux. Ces travaux ne peuvent être réalisés qu'en l'absence de circulations ferroviaires. Ils seront organisés principalement de jour, du lundi au vendredi (occasionnellement de nuit et le week-end).

Offre à la location

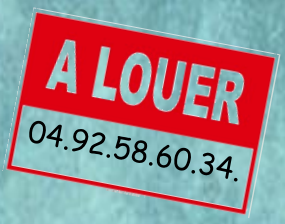

La commune propose un appartement à la location, disponible au 1er février 2022 :

F4 rénové au 1er étage de l'ancienne perception.

→ A l'étage : 3 grandes chambres, salon avec balcon, cuisine donnant sur une terrasse
→ Au rez-de-chaussée : garage, hall d'entrée avec cellier et possibilité d'une pièce à vivre
→ Au sous-sol : cave avec plusieurs dépendances
→ Charges : laissées au locataire, chauffage individuel au fuel (chaudière récente)
→ Location proposée à 575 €uros mensuel

Les personnes intéressées devront faire acte de candidature par courrier adressé à Madame le Maire.

Salon donnant sur le balcon Sud

Cuisine donnant sur une terrasse

Les prochaines dates à retenir

Le samedi 29 janvier à 18 heures le comité des fêtes vous convie !!!

Après 2 années d'absence dues au Covid, le comité des fêtes revient avec une nouvelle équipe !
Nous prenons la relève et remercions chaleureusement nos prédécesseurs pour le boulot accompli jusqu'en 2019 👏
C'est avec enthousiasme que nous nous lançons dans l'aventure pour dynamiser le village et vous offrir de chouettes moments de partage 😅
Toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues et surtout... Tous les bras 💪😁
Pour réussir on a besoin de vous ! Alors on organise une 🎉 petite réunion suivie d'un moment de convivialité le samedi 29 janvier 2022 à 18h à la Maison pour Tous 🎉 Venez nombreux ! On compte sur vous 🤲

Emmanuelle, Amélie, Elsa & Co

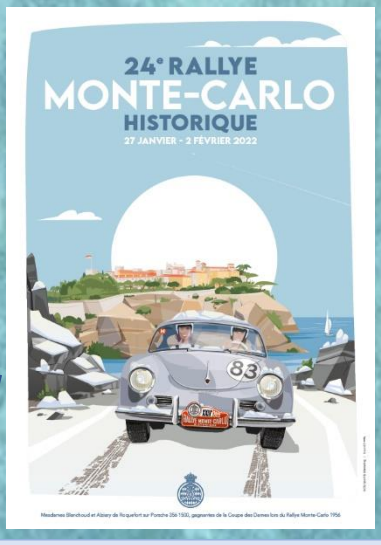

Il passera par Aspres le ***vendredi 28 janvier*** lors du parcours de Reims – Bad Hombourg et le ***lundi 31 janvier*** lors du parcours de l'étape commune 1. Plus d'infos sur les horaires ⇨ www.acm.mc

Les élections 2022

Deux élections auront lieu cette année :
- Les 10 et 24 avril pour les présidentielles
- Les 12 et 19 juin pour les législatives

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes sur le site *Service-public.fr* ou directement en mairie, et ce jusqu'au 4 mars pour pouvoir voter aux Présidentielles.

2022 étant une année de refonte de la liste électorale, chaque électeur recevra ainsi une nouvelle carte.

Les procurations peuvent être rédigées dès à présent soit directement en gendarmerie, soit via l'application *Maprocuration.fr* (dans ce dernier cas, la procuration en ligne devra obligatoirement être validée par l'autorité habilitée).

Etat civil

Mariage

Sophie REYNAUD et
Damien MORETTI,
le 11 décembre

Décès

Jean SIMION, le 1er octobre

Josette BERMOND, le 2 octobre

Jean HAUDIQUET, le 12 novembre

Roger GUILLOT, le 24 décembre

Solange PADOVANI, le 27 décembre

Naissances

Jonas GUILLO NOÉ, le 25 septembre

Olivia MORETTI, le 25 octobre

Sur terre
ou
dans les airs,
Bonne année
2022 !

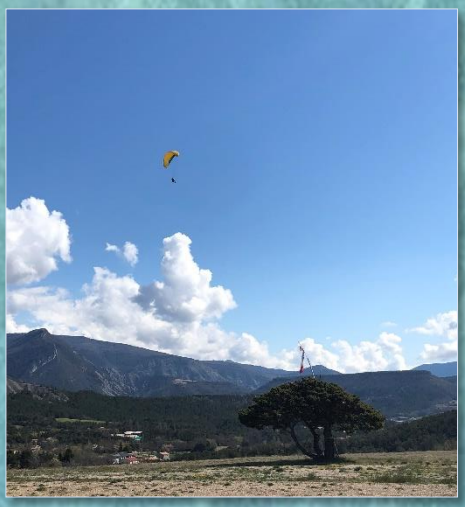

Retrouvez les actualités communales sur :
www.mairie-aspres-sur-buech.fr
et sur l'appli PanneauPocket depuis votre smartphone

Mise en page et publication : Françoise PINET, Maire d'Aspres-sur-Buëch
Assistant de Rédaction : Alain FROGET, conseiller municipal
Imprimé par COULEURS D'IMPRESSION Gap